

02 SEP. 2019

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction départementale des territoires
Service environnement, eau et forêt

Toulouse, le

MAIRIE DE
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

Affaire suivie par : Valérie FAGES
Téléphone : 05.61.10.60.40
Courriel : valerie.fages@haute-garonne.gouv.fr

Le Directeur départemental des Territoires

à

Madame et Monsieur le maire des communes
du périmètre du Schéma d'Aménagement et de
Gestion des Eaux de la vallée de la Garonne

Recommandé avec AR

Objet : Enquête publique relative au projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la vallée de la Garonne

P.J. : 1 lien internet et adresse électronique, 1 arrêté, 1 avis d'ouverture d'enquête

J'ai l'honneur de vous transmettre, un lien vers le dossier en version électronique ainsi qu'une copie de l'avis et de l'arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la vallée de la Garonne .

Cette enquête se déroulera du lundi 16 septembre 2019 à 9h00 au vendredi 25 octobre 2019 à 17h00. Le siège de l'enquête se situera à la mairie de la commune de Portet-sur-Garonne.

Le dossier numérique doit être accessible gratuitement sur un poste informatique que vous voudrez bien mettre à disposition du public dans les locaux de la mairie, à ses jours et heures habituels d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête. Le dossier d'enquête sera téléchargeable sur le site <https://www.democratie-active.fr/sage-garonne/> et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Schema-d-amenagement-et-de-gestion-des-eaux>

Chacun pourra adresser ses observations en se rendant sur l'adresse suivante :

sage-garonne@democratie-active.fr

Conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté, vous voudrez bien publier, par voie d'affiches ou tout autre moyen (site internet, panneaux lumineux,...), l'avis d'ouverture d'enquête ci-joint, quinze jours au moins avant le début de celle-ci, soit avant le 1^{er} septembre 2019, et pendant toute sa durée. Cette formalité de publicité me sera justifiée par un certificat établi après le dernier jour de l'enquête.

De plus vous voudrez bien afficher en un lieu visible de tous, la ou les affiches jaune, fournie par la structure porteuse du projet :le syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne.

Pour le préfet et par délégation,
La chef de service



Aurélie LAURENS